

Les retranchements du Cap d'Erquy. Fouilles de 1968 au fossé de Pleine-Garenne

Pierre-Roland Giot, Jacques Briard

Citer ce document / Cite this document :

Giot Pierre-Roland, Briard Jacques. Les retranchements du Cap d'Erquy. Fouilles de 1968 au fossé de Pleine-Garenne. In: Annales de Bretagne. Tome 76, numéro 1, 1969. pp. 21-36;

doi : <https://doi.org/10.3406/abpo.1969.2499>

https://www.persee.fr/doc/abpo_0003-391x_1969_num_76_1_2499

Fichier pdf généré le 07/09/2020

Les retranchements du Cap d'Erquy

FOUILLES DE 1968

AU FOSSÉ DE PLEINE-GARENNE

La première campagne de fouilles au Cap d'Erquy, en 1967, avait surtout concerné le retranchement le plus voisin du Cap d'Erquy, à savoir le retranchement interne de l'éperon barré dit Fossé Catuélan. Seul un sondage préliminaire avait été mené dans la seconde ligne de retranchements, dite Fossé de Pleine-Garenne, et encore dans la zone remaniée située au sud du chemin vicinal n° 20. Les résultats de la fouille du Fossé Catuélan ont été relatés dans cette revue (Giot, Briard et Avery, 1968, 67) en même temps que l'histoire de la découverte des retranchements et leurs dispositions relatives sur lesquels nous ne reviendrons pas ici.

La campagne de septembre 1968 a essentiellement intéressé le retranchement externe, le Fossé de Pleine-Garenne, qui a subi une section transversale dans la zone où il paraissait susceptible de donner le plus d'informations. Cette saignée a été menée à une trentaine de mètres au nord du chemin vicinal n° 20 (coordonnées Lambert, zone centrale : 245,20-415,20 ; zone nord : 245,40-115,60, qui sont les coordonnées du cadastre révisé pour 1965, parcelle cadastrale n° 10, section AE, de la commune d'Erquy). Les travaux ont été menés avec l'autorisation du propriétaire, M. le comte de La Bourdonnaye, que nous remercions pour son aimable accord et l'intérêt qu'il a porté aux recherches. Par suite des événements de 1968 le chantier ne comprenait qu'un nombre restreint de participants. Outre les signataires, MM. Y. Onnée, collaborateur technique au C.N.R.S. ; Y. Lecerf, agent technique du Service

des fouilles, et F. Le Provost, correspondant de la Circonscription des antiquités préhistoriques de Bretagne, ont participé aux fouilles.

STRUCTURE GENERALE

Le Fossé de Pleine-Garenne est situé en moyenne à 450 mètres à l'est du Fossé Catuélan. Son tracé est nettement plus rectiligne que celui du premier retranchement occidental. La partie septentrionale, surplombant le vallon de l'Ourtoué, se compose d'un talus assez effacé, précédé d'un aménagement de terrain en forte pente, donnant un fossé et une contrescarpe. Un passage de Decauville qui desservait jadis une carrière, bien visible sur les photographies aériennes, pourrait faire croire à un appendice en contrebas.

Au sud d'un chemin (figurant comme « chemin des Romains » sur les anciens cadastres mais plus souvent dénommé chemin de Pleine-Garenne), voie desservant le centre du Cap d'Erquy, le retranchement est dédoublé jusqu'à sa partie terminale tronquée par le front de taille des carrières d'Erquy. Mais au sud du chemin rural n° 20, la situation est assez confuse du fait de la surcharge de déblais de carrière, du percement de voies d'accès et d'autres perturbations annexes. De ce fait les deux retranchements ne sont reconnaissables qu'épisodiquement. La partie la plus caractéristique se trouve donc entre le chemin de Pleine-Garenne et le chemin rural. Elle se compose d'un talus principal doublé à l'est d'un talus frontal précédé d'un fossé. Le talus principal est assez étalé et haut d'à peine 1,50 m au-dessus du sol actuel mais l'étalement des terres laisse raisonnablement supposer une hauteur originelle de l'ordre de 2,50 m. Par-devant, on ne rencontre aucun fossé ou aucune contrescarpe à la distance normale où de telles structures apparaissent. Par contre, le dédoublement par un talus frontal est assez éloigné, 15 à 18 m en moyenne. Le talus frontal est bordé d'un fossé très net

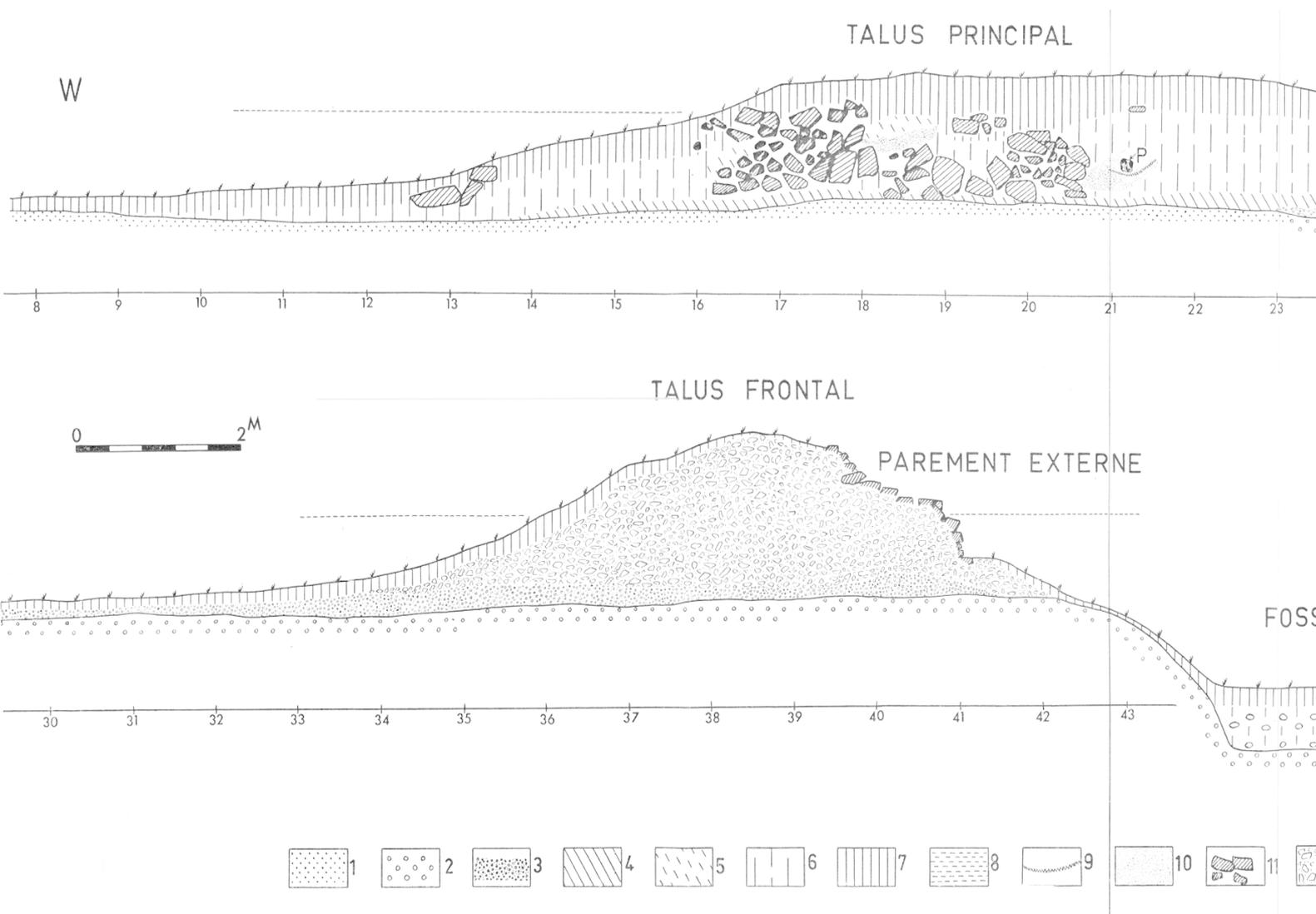


Fig. 1. — Coupe transversale du Fossé de Pleine-Garenne, Erquy (Côtes-du-Nord).

- 1 — Sous-sol gréseux décomposé en sable gris.
- 2 — Sous-sol gravillonneux (poudingue décomposé).
- 3 — Vieux sol lessivé grisâtre gravillonneux.
- 4 — Vieux sol brunâtre.
- 5 — Terre grise.

- 6 — Masse de terre rapportée brun-noir.
- 7 — Humus récent noirâtre.
- 8 — Couche de terre jaune.
- 9 — Couche de charbons de bois.

- 10 — Terre et cendre.
- 11 — Pierres (grès c...)
- 12 — Caillasse.
- 13 — Remplissage du

et profond mais n'est pas complété par une contrescarpe (fig. 1). Comme ce fossé est garni d'une végétation hydrophile, de saules en particulier, et qu'il est rempli d'eau par sections, sans doute partout en hiver, on pouvait se demander s'il n'avait été surcreusé à une époque moderne et si le profil relativement frais du talus frontal n'avait pas cette origine. Il n'en est rien. L'ampleur de la dénivellation dépasse de beaucoup la hauteur des talus et la profondeur des fossés dans la région et il n'y a aucun souvenir de travaux de cet ordre au surplus. Nous verrons que cette fraîcheur relative du talus s'explique fort bien.

La fouille de 1968 a consisté en une section transversale de 40 m de long et 2 m de largeur donnant une section des deux talus. Faute d'une équipe suffisamment nombreuse, aucun travail complémentaire n'a pu être abordé. Cependant de part et d'autre de la section, le terrain a été topographiquement balisé de manière à raccorder la coupe au profil des terrains environnants.

L'emplacement du chantier a été choisi en fonction d'un reliquat de parement du talus frontal et aussi de la bonne conservation générale des talus, le talus principal étant affecté de-ci de-là de quelques trous d'origine incertaine mais pas sur l'axe de la section. Depuis l'incendie de 1964, dont témoignaient encore quelques troncs de pins calcinés, la végétation avait repoussé et comprenait principalement de la bruyère, des fougères et des ajoncs. Elle était plus abondante dans le fossé et entre les talus. Par contre, à cause de sa nature caillouteuse interne, le talus frontal était relativement dénudé, surtout à son sommet.

LE TALUS PRINCIPAL

Cette dénomination est basée sur le fait que c'est le talus qui barre à cet endroit toute la pointe, et c'est aussi certainement la structure la plus ancienne. Elle s'étale actuellement sur une largeur apparente de 15 à 20 m.

La surface du sous-sol se poursuit sub-horizontalement;

plus exactement, elle poursuit régulièrement la faible pente générale du terrain par-devant et en arrière des retranchements. Sa nature est fort meuble, provenant de la décomposition par désagrégation des grès d'Erquy ; elle est celle d'un sable à gros grains dans la partie occidentale, puis par un changement de faciès (qui reflète celui des alternances de bancs visibles dans les carrières et les falaises) on passe à un gravillon parsemé de galets, reflet d'un poudingue. En vérité, la distinction du sous-sol et du vieux sol est des plus délicates du fait du caractère meuble des matériaux, favorisant le lessivage des constituants humiques.

Sur le sable à gros grains le vieux sol se présente sous la forme d'une terre brunâtre ; par contre sur le gravillon on a affaire à un sol gris, lessivé, qui n'est qu'une forme à peine colorée du substratum.

On ne saurait interpréter valablement la légère dépression vers les points métriques 23 à 25 de la section comme la trace d'un fossé, ni le léger ressaut aux points métriques 26 et 27 comme celui d'une contrescarpe. C'est davantage le reflet local du changement de matériau du substratum. D'ailleurs le fait que la plus grande épaisseur du talus se trouve, juste avant, vers les points métriques 21 à 23 de cette section est un argument de poids contre ce type d'interprétation.

Si l'on fait abstraction des éboulis manifestement superficiels sur les deux pentes du talus, on peut décrire celui-ci comme composé de deux parties principales : à l'arrière un massif interne formé d'une accumulation de pierres, et dans lequel nous avons eu la bonne fortune de découvrir les restes d'un entrelacement de poutres ; en avant un talus de terre, encore actuellement légèrement plus élevé que le massif arrière, et qui devait l'être bien davantage à l'origine, les traces d'éboulement étant plus évidentes vers l'avant. Une interprétation, parmi d'autres possibles, serait que le sommet du talus de terre, complété par une palissade, formait parapet, tandis que le massif interne formait une banquette empierrée pour empêcher sa dégradation par la circulation des sentinelles. Elle semble préférable à une interprétation chronologique, par stades successifs.

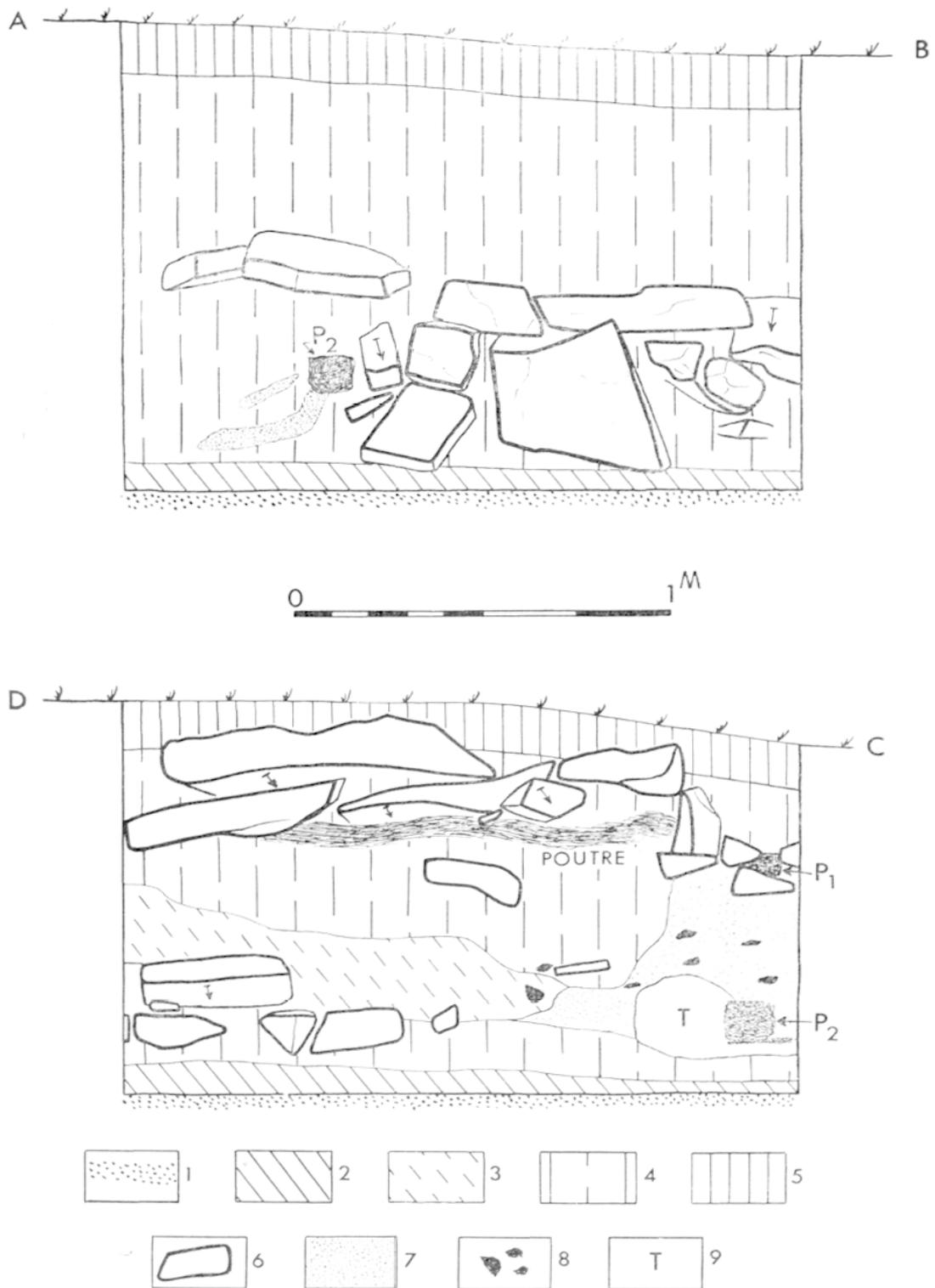


Fig. 2. — Talus principal de Pleine-Garenne. Fronts nord et sud du noyau central de pierres.

- 1 — Sous-sol sableux.
- 2 — Vieux sol.
- 3 — Terre grise.
- 4 — Terre brune.
- 5 — Humus récent.

- 6 — Pierres.
- 7 — Terre brûlée.
- 8 — Charbons de bois.
- T — Terriers.
- P — Poutres.

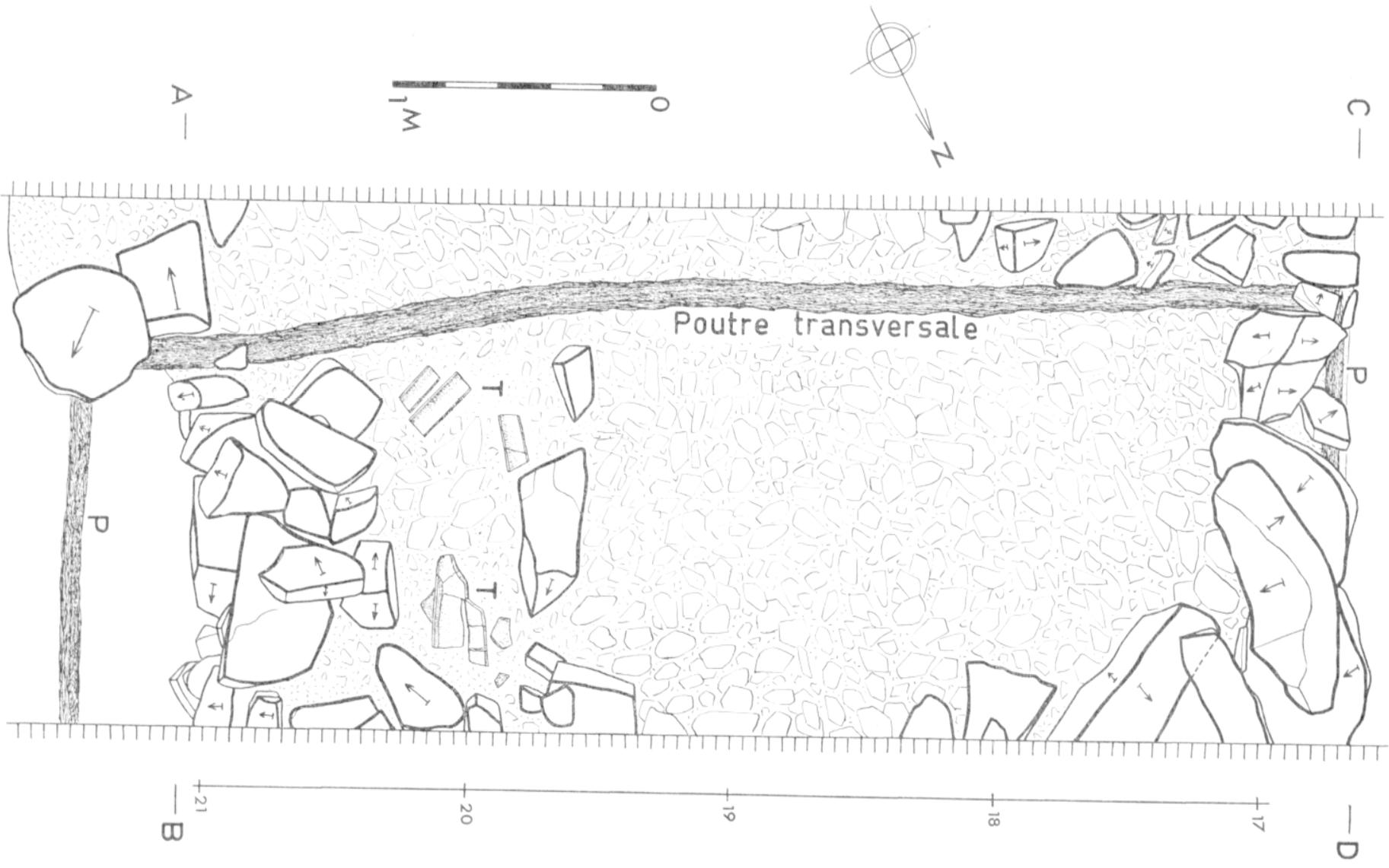
De part et d'autre, quelques pierres irrégulièrement réparties (sur la section aux points métriques 13 et 26, mais ailleurs dans la tranchée) pouvaient, avant éboulis, marquer la limite extérieure des structures, ou encore, au bas des glacis de terre, être des pierres éboulées du haut des superstructures, ce qui revient un peu au même.

C'est le massif de blocage de pierres qui a livré évidemment le plus de renseignements intéressants. Il était limité par des façades ou parements, verticaux, et malgré les causes de dégradation, les pierres éboulées ou inclinées sont peu nombreuses. Le remplissage pierreux n'a pas partout la même densité ; dans les zones où il est très serré, il présente à la base de nombreux vides entre les blocs, ce qui montre que le massif fut construit en pierres sèches, ultérieurement recouvertes de terre. Par endroits il y a eu des effondrements manifestes par suite d'un bourrage moins soigné et moins équilibré. Certaines pierres sont très grosses et lourdes, dépassant largement ce qu'un homme seul peut porter, ce qui implique, avec le cubage total, un transport organisé à partir des affleurements de roche saine, quelques centaines de mètres plus loin (fig. 2).

Le lacs de poutres est un caractère architectural très usuel des fortifications celtiques, ou de l'Age du Fer en général, avec de multiples variantes. Nous avons eu la chance que notre tranchée de section passe de manière à contenir une poutre transversale P 1 carbonisée et assez bien conservée malgré quelques interruptions et tassements, longue de 4,35 m. Elle était disposée bien horizontalement à 0,60 m au-dessus du sol ancien. Réduite par la combustion, la compaction et les manques, à un diamètre moyen de 10 cm, elle devait en fait avoir à l'origine au moins 25 cm de diamètre moyen. En dessous d'elle, à environ 15 cm au-dessus du fond, se trouvait une autre poutre



Fig. 3. — Talus principal de Pleine-Garenne. Plan au sommet du noyau de pierres montrant après dégagement des terres sus-jacentes la structure des pierres frontales, les poutres (P) transversales et longitudinales, et la position des tuiles (T).



transversale P 2, également carbonisée, et encore mieux conservée ; elle devait avoir à l'origine une section quadrangulaire de 25×35 cm environ, sa longueur reconnue est de 4,75 m (fig. 3).

Chaque parement était garni d'une poutre longitudinale. Dans la terre, assez en avant des pierres, à vrai dire (45 cm), la poutre P 4 se situait à environ 30 cm au-dessus du sol ancien. A l'arrière, c'est contre et entre les pierres que se trouvait la poutre P 3, à 0,75 m au-dessus du sol ancien. Il n'a pas été vu de traces de clous aux points de jonction et de superposition des poutres et l'on ne saurait parler de « *murus gallicus* » au sens strict. Il s'agit d'un entrelacement de poutres qui devaient se relayer les unes les autres assez lâchement.

Après observation et relevés, et prélèvement d'échantillons de charbons, devant la beauté de la conservation de ces structures de poutres carbonisées, il a été décidé de les remblayer, le massif de pierres ayant été reconstitué partout où il a été déposé et décapé.

Dans la masse des terres de ce talus principal il n'a été découvert aucun témoignage archéologique, ni silex remaniés, ni tessons de poterie.

Mais une surprise nous attendait en surface du massif de blocage, au niveau des premières pierres, et en dessous de l'humus superficiel, au niveau des points métriques 19 à 20 de la section. C'est la présence de toute une série de fragments de tuiles d'apparence gallo-romaine, les unes plates et à rebords, mais de largeur très inférieure à celle des modules usuels (8 cm environ) qui sont peut-être une forme curieuse des demi-rondes, les autres sans doute de dimensions plus normales.. Que font ces fragments parsemés sur la surface du retranchement ? Il est certain qu'un peu plus au sud il y a quelques traces d'excavations, que nous n'avons pas eu le loisir de sonder, mais certainement aucune évidence de l'existence à proximité d'une construction antique. La forme de certains des fragments pourrait faire penser non pas exactement à des tuiles, mais à des éléments de conduite, de forme non arrondie ; il faudrait

davantage de découvertes, ailleurs et en position similaire, pour étayer une telle hypothèse, dont on ne voit d'ailleurs pas la fonction.

Certes, le bourg d'Erquy, dont on fait souvent Reginea, est construit sur de nombreux restes romains. Mais le Cap en est loin, et la situation topographique fort différente. Cependant la tradition et les anciens cadastres nomment l'ancien chemin d'accès au Cap « Chemin des Romains », et le retranchement exploré en 1967, plus près du Cap, le Fossé Catuélan, était parfois dit sur les anciens cadastres « Fossé des Romains ou Fossé Catuélan », alors qu'il est sans conteste de l'Age du Fer.

Nous avons déjà signalé qu'au sud du chemin vicinal, les structures du Fossé de Pleine-Garenne devenaient moins nettes du fait des perturbations variées qui les avaient défigurées. Cependant en 1967 nous avons effectué un sondage dans une zone correspondant au talus principal, en profitant d'une coupe ancienne due au passage d'un Decauville. En nettoyant cette section sur une dizaine de mètres la masse interne du retranchement s'est montrée composée essentiellement d'une masse stérile de terre noire reposant sur le substratum gravillonneux. Aucun tesson ni charbon de bois n'a été rencontré. Vers l'ouest quelques gros blocs de grès grossièrement appareillés pouvaient être les ultimes restes d'un parement sommaire. La hauteur du retranchement au-dessus du sous-sol atteignait 1,20 m. Mais il est difficile de tirer des conclusions abondantes dans cette zone perturbée.

Enfin on doit noter la découverte d'un petit tesson datant au moins de l'Age du Fer, dans la masse du retranchement principal, au niveau où celui-ci est coupé par le front de taille des carrières d'Erquy. Il ne fait que souligner la pauvreté archéologique du retranchement contrastant avec le plus grand nombre de tessons recueillis dans le Fossé Catuélan.

Au sujet de ce dernier rempart, nous devons ajouter que l'on peut se demander si une certaine quantité de charbons de bois semblant provenir de branches disposées sur le

sommet du talus, découverts lors de la campagne 1967, ne représentent pas les restes d'un lacis de boisage médiocrement préservé.

ENTRE LES TALUS

Entre les deux talus du Fossé de Pleine-Garenne subsiste une zone large de 5 à 6 m, non atteinte par les éboulis des retranchements. Quand on regarde le paysage, cette zone ressemble à un vaste fossé alors que rien n'y a été creusé. En effet la section montre que le sous-sol naturel, gravillonneux, passe insensiblement à un horizon de vieux sol lessivé, de couleur grise, puis à l'humus actuel superficiel « terre de bruyère » gris-noir. Le décapage de cette zone est encore très pauvre et seul un petit éclat de silex y a été recueilli.

Aucune trace de fossé creusé dans le sous-sol ou de trous de poteaux n'a pu être décelée dans le sous-sol gris. On peut hésiter sur l'éventuelle signification de cette partie du retranchement, liée aux rôles réciproques attribués aux deux fortifications parallèles dans le dispositif final.

LE TALUS FRONTAL ET SON FOSSE

De nos jours encore l'ensemble du talus frontal et de son fossé, sur une profondeur totale de 14 à 15 m, forme une défense des plus efficaces, dont l'aspect serait prestigieux sans l'actuelle couverture végétale. Sur 5 m de profondeur, la dénivelée moyenne entre le sommet du talus et le fond du fossé atteint et dépasse 2,50 m. Si l'on tient compte des éboulis et du remplissage du fossé, tel qu'il a été mesuré sur la fouille, on arrive à évaluer au minimum cette dénivelée à 3,50 m. La courbe du profil est très harmonieuse, elle se rapproche de la sinusoïde idéale.

Le talus est superposé au vieux sol gris ; dans ce dernier des charbons de bois pourraient donner une date, celle d'un *terminus post quem*, mais qui n'est pas forcément celle

d'un nettoyage du terrain juste avant la construction de la fortification. La masse du talus est formée d'une caillasse gréseuse très serrée, très compacte et solide, ce qui explique la magnifique tenue de la structure à l'érosion. Disons tout de suite qu'aucun vestige archéologique n'est sorti de ce talus. Il présentait sur sa face externe un beau parement de pierres, un rang de pierres décalées superposées, qui n'est pas demeuré en place en général, sauf précisément à proximité immédiate de notre section dont l'emplacement a été choisi pour cette raison : directement au sud de notre tranchée il subsiste un bon mètre carré de ce revêtement en fort bonne apparence. Il faut préciser encore un point, c'est que le matériau formant la caillasse ne provient pas des environs proches, il a dû être transporté sur plusieurs dizaines de mètres. Par contre les pierres du parement ont fort bien pu être prélevées dans le noyau du talus principal, ce qui expliquerait certaines de ses dégradations.

Chose curieuse donc, les matériaux extraits du creusement du fossé n'ont pas servi à l'édification du talus au droit de chaque point. Nous n'avons pas eu le temps de faire des sondages ailleurs pour le vérifier, mais il semble qu'il puisse y avoir simplement un décalage ; ce que l'érosion fait apparaître en surface du sommet du talus plus au nord donnerait à y croire. Le fond du fossé, la partie en auge, est déjà creusé dans un sous-sol moins désagrégé qu'en surface. Sous l'humus de milieu très humide et riche en matière organique du dessus, le remplissage ne montre pas de trace de stratification sensible. Il est formé, toujours avec un liant humique abondant, de matériaux glissés des bords, notamment des pierres qui ont dû tomber du parement du talus. Parmi ces pierres, on a noté un gros galet creusé d'une gorge, rappelant plutôt un « maillet à rainure » qu'un poids de filet. C'est un bloc en poudingue local gris, présentant de nombreuses vacuoles, long de 125 cm, large de 85 cm en moyenne et haut de 90 cm. Son poids est de 1 350 g. La gorge circulaire qui l'entoure dans sa partie médiane est peu profonde et atteint à peine



Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 4. — Fossé de Pleine-Garenne. Masse à rainure en poudingue gris découverte dans la fouille du fossé frontal.

4 à 5 mm pour une largeur de 15 à 25 mm. C'est là un type d'outil protohistorique connu dans les exploitations anciennes, et qui a pu servir de masse pour briser les pierres lors du creusement du fossé ou pour l'extraction du talus principal. Usé ou devenu inutile il aurait été réemployé dans le parement frontal avant de rouler dans le fossé.

DATATIONS RADIOCARBONE

Il est possible d'apporter un complément d'information à notre première publication sur le Fossé Catuélan. Le vieux sol situé sous le retranchement occidental, terre noire à forte composante sableuse provenant du sous-sol, contenait de très fortes accumulations de gros morceaux de charbons de bois, souvent en connexion partielle, et attribuées aux racines de la végétation antérieure au talus protohistorique. Une datation radiocarbone (Gif 1118) a donné l'âge de 4560 ± 140 B.P., soit 2610 ± 140 avant J.-C., ce qui nous porte vers la fin du Néolithique Moyen, bien avant sans doute la première ébauche du retranchement. Ceci doit correspondre à une grande partie des éclats de taille de silex qui parsèment la surface de l'extrémité du Cap d'Erquy et qui sont concentrés en quelques points, et remaniés dans les terres des retranchements. Le vieux sol sous le Fossé Catuélan n'a pas été atteint par l'érosion des sols, ni évidemment par le grattage des terres nécessaires à l'édification du talus ; pour qu'il ait conservé, presque intacts à 25 cm de profondeur, des charbons de bois pendant les 2 000 ans qui se sont écoulés entre le feu et la construction du retranchement, il faut quand même une cause de protection assez efficace : peut-être tout simplement une couverture végétale adéquate.

Par contre une date radiocarbone intéressante avait été fournie par des charbons recueillis dans la masse des terres du Fossé Catuélan et permettait de dater le retranchement dans sa partie la plus ancienne de 550 avant J.-C.

La masse de charbons de bois provenant de l'incendie des poutres du talus principal du Fossé de Pleine-Garenne donne un élément de comparaison fort instructif : toujours réalisé par les soins du laboratoire des Faibles Radioactivités, à Gif-sur-Yvette : (Gif 1302) 2270 ± 110 B.P., soit 320 ± 110 avant J.-C., c'est-à-dire au milieu de La Tène.

CONCLUSIONS

Les fouilles du Fossé de Pleine-Garenne, malgré l'étroitesse de la section menée, large de 2 m, ont apporté des informations inédites et fort instructives quant à la structure de tels retranchements. La découverte d'un lacs de poutres est un élément de première importance venant compléter les données classiques sur les fortifications de l'Age du Fer.

Par contre, au point de vue matériel, les documents archéologiques recueillis sont des plus pauvres et ne sont guère utiles au point de vue chronologique. Il resterait des sondages complémentaires à faire au moins pour préciser les structures, mais les matériaux des talus restent peu propices à la découverte d'objets, autrement que par un pur hasard.

Le rôle exact des retranchements du Cap d'Erquy reste difficile à préciser devant l'absence de structures annexes comme des fonds de cabane ou même de découvertes d'objets mobiliers prouvant l'existence d'habitats. On doit toutefois tenir compte de l'importante surface abritée par ces retranchements. Déjà le Fossé Catuélan protégeait une zone d'environ 15 hectares. Le retranchement de Pleine-Garenne porte la protection à environ 35 hectares. C'est un espace considérable comparé à celui des classiques éperons barrés de Bretagne comme ceux de la pointe de Lostmac'h ou de Cléden-Cap-Sizun dans le Finistère ou même celui de la pointe du Meinga en Saint-Coulomb, Ille-et-Vilaine. On peut se demander ce que pouvaient contenir de telles surfaces en dehors du ou des groupes de huttes probables. La présence d'eau dans les bas-fonds rendait possible l'existence de parcs à bestiaux par exemple, mais il semble difficile devant l'aridité du sol actuel d'imaginer des champs cultivés, d'autant plus que la ventilation excessive du Cap est peu propice à l'agriculture. Il reste quand même posé le problème de la couverture végétale naturelle à cette époque. Les récentes études de palynologie et de pédologie,

relatives au Cap Fréhel par exemple, ont montré que les landes n'étaient primitives que tout à fait en bordure du littoral et que l'extension de cette lande n'était due qu'à une dégradation suivant la déforestation de la chénaie, commencée au Néolithique (Giot, 1968). Par ailleurs on est tenté de rapprocher cette surface protégée de celle encore plus vaste située à l'abri du fameux Hague Dike qui barre l'extrémité du Cotentin. Bien que les études récentes attribuent ce retranchement aux Vikings, il ne faut pas oublier dans cette région la présence de tumulus du Bronze Ancien et surtout de gros dépôts du Bronze Final attestant une occupation intense du Bronze Final au début du Hallstatt. On a même obtenu pour ce retranchement une datation radiocarbone en relation avec ces derniers éléments. Le retranchement Viking pourrait se superposer à une fortification beaucoup plus ancienne, peut-être contemporaine partiellement des retranchements d'Erquy dont nous allons examiner la datation probable.

Les datations radiocarbone sont capitales. Elles montrent que le premier retranchement occidental, le Fossé Catuélan, a été édifié, dans ses parties les plus anciennes, vers 550 avant J.C., soit à la période de Hallstatt et ce sur un sol précédemment occupé au Néolithique.

Le Fossé de Pleine-Garenne n'a pu être daté que pour le talus principal, grâce aux poutres de bois calcinées. Il est postérieur au Fossé Catuélan puisqu'il date du milieu de La Tène. On peut d'ailleurs penser que sa structure en bois interne bien qu'aberrante, est inspirée par des exemples classiques.

Il n'y a aucune base pour établir l'âge du talus frontal et de son fossé. Ce n'est plus là du travail artisanal ou traditionnel, c'est de la castramétation très soignée et très belle. On est d'autant plus surpris de son caractère incomplet. Si sa construction n'était pas indispensable au-dessus du ravin de l'Ourtoué, par contre, vers le milieu du Cap il y a une zone sans défense sur 50 à 100 mètres. Nous avons affaire à une sorte de « ligne Maginot » au sens péjoratif du terme. On peut supposer que la construction de la fortifi-

cation a été interrompue par exemple parce qu'elle n'avait plus de raison d'être ; les exemples de fortifications anti-ques inachevées sont fréquents.

En passant dans le domaine des hypothèses chronologiques, on se trouve devant trois ou quatre solutions principales :

1) Le Fossé Catuélan est le plus ancien et date comme nous l'avons vu de la période de Hallstatt. Le talus principal du Fossé de Pleine Garenne édifié au milieu de La Tène se serait dégradé à la fin de cette période. Le talus frontal daterait de la Guerre des Gaules. Sa construction aurait été interrompue par la victoire de César sur les Vénètes qui se traduit chez les Coriosolites par leur fuite jusqu'à Jersey via le Cotentin (Wheeler et Richardson, 1957).

2) Le talus frontal est une fortification de basse époque romaine, édifiée par les troupes en station à Reginea, le Cap d'Erquy servant de refuge ou de poste de guet vis-à-vis des pirates saxons.

3) Inversement le Cap d'Erquy aurait servi de pied-à-terre aux dits Saxons.

4) Le Cap d'Erquy aurait servi, plus tard, aux Vikings ; ceci par comparaison avec le retranchement du Hague-Dike en Cotentin septentrional (De Bouïard, 1956).

De toutes ces hypothèses de travail, la première nous semble quand même la plus vraisemblable.

BIBLIOGRAPHIE

- GIOT (P.-R.), BRIARD (J.) et AVERY (M.) : Les retranchements du Cap d'Erquy. Fouilles 1967 au Fossé Catuélan. *Annales de Bretagne*, LXXV, 1968, p. 67-84.
- WHEELER (sir M.), and RICHARDSON (K.-M.) : Hill-Forts of Northern France. *Rep Res. Com. Soc. Antiq. London*, XIX, 1957, 230 p.
- DE BOUARD (M.) : Le Hague-Dike. *Cahiers Archéologiques*, VIII, 1956, p. 117-145.
- GIOT (P.-R.) : Chronique de Préhistoire et de Protohistoire des Côtes-du-Nord 1967. *Bull. Soc. Emul. C.-du-N.*, XCVI, 1967 (1968) pp. 105-111.